

Licence professionnelle métiers du droit de l'immobilier*

**Bac + 3
alternance**



CONTENU DE LA FORMATION

- Droit de la construction
 - Droit de l'urbanisme
- Droit de la copropriété
 - Droit des assurances
 - Techniques de vente
 - Fiscalité
 - Bureautique
- Anglais appliqué à l'immobilier
 - Techniques d'expression
 - Contentieux
 - Gérance

DURÉE

- 560 heures sur 11 mois
- Alternance d'une semaine en centre de formation et 3 semaines en entreprise
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
 - Pro-A

TARIF

- Le coût du parcours de formation en alternance est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil

Le titulaire de la licence immobilier exerce son activité, soit au sein d'une agence immobilière, soit dans des établissements ayant une activité liée au secteur immobilier comme les études notariales, les organismes publics HLM, les agences d'urbanisme, les cabinets de gestion de patrimoine immobilier et les établissements de promotion/construction immobilière. Il peut aussi obtenir la carte professionnelle nécessaire à l'exercice des activités d'entremise et de gestion des immeubles et fonds de commerce.

Objectifs de la formation

Former des professionnels ayant de solides connaissances juridiques et techniques, capables de préparer ou de superviser la préparation d'actes tels que des compromis de vente, des baux d'habitation, des baux commerciaux, de mettre en œuvre les règles régissant une copropriété (rédaction des convocations aux AG, des PV, des règlements de copropriété...).

Prérequis :

- Candidat titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 5 dans les domaines juridique, technique (NGI, DUT - GEA, ...), commercial (DUT - Tech de Co, ...)
- Candidat titulaire d'une L2 en Droit ou AES
- Salarié dans le cadre du compte de formation ou d'une Pro-A

Modalités et délais d'accès :

- Examen du dossier de candidature, lettre de motivation et CV
- Convaincre de sa motivation lors d'un entretien de sélection
- Admission définitive après signature d'un contrat en alternance
- Délai d'accès : nous consulter

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation (cf. Référentiel de formation)

- Contrôle continu avec épreuves écrites et orales, mises en situation, études de cas
- Épreuves professionnelles dont soutenance d'un projet tutoré devant un jury d'universitaire et de professionnels de l'immobilier

*Enregistré RNCP sous licence professionnelle activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier (N°30038)



CONTACT

Campus consulaire BME

11, rue Philippe Lebon
87280 LIMOGES
Tél. : 05 55 31 67 67
www.isih.limoges.fr
isih@limoges.cci.fr

une école

